

Le conseil communal est prié de se réunir le mercredi 27 février 2019 à 19.00 heures dans la salle de réunion du conseil communal à Schuttrange, place de l'Eglise, pour y délibérer sur les points suivants

- 1. CISNS**
 - 1.1. Présentation du rapport d'activités du Centre d'Intervention et de Secours Niederaanven-Schuttrange
- 2. Finances communales**
 - 2.1. Approbation des plans et devis et inscription du crédit nécessaire au budget extraordinaire pour l'assainissement et le réaménagement de l'ancien presbytère à Schuttrange
 - 2.2. Approbation d'un devis supplémentaire et inscription du crédit nécessaire au budget extraordinaire pour l'aménagement d'un parking écologique près du cimetière à Schuttrange
 - 2.3. Approbation d'un devis pour l'aménagement intérieur du hall du service technique
 - 2.4. Approbation d'un devis et inscription du crédit nécessaire au budget extraordinaire pour la mise en conformité et l'équipement du hall du service technique
 - 2.5. Approbation d'un devis pour l'acquisition de véhicules avec accessoires pour le service technique
- 3. Ressources humaines**
 - 3.1. Création de deux postes de salariés à tâche manuelle avec DAP pépiniériste-paysagiste
- 4. Etudiants**
 - 4.1. Décision sur l'engagement d'étudiants pendant les vacances scolaires 2019
- 5. Commissions consultatives communales**
 - 5.1. Modification des membres représentant les « Schëtter Bierger / LSAP / Déi gréng » dans différentes commissions consultatives
- 6. Urbanisme**
 - 6.1. Approbation d'un acte de cession gratuite concernant les infrastructures publiques du PAP « In der Langwiese » à Munsbach
- 7. Règlements communaux**
 - 7.1. Confirmation d'une modification urgente du règlement communal de circulation, - Munsbach, rue du Château
- 8. Questions écrites des conseillers**
- 9. Questions du public**
- 10. Huis clos**
 - 10.1. Vacance du poste d'échevin en cours de mandat – désignation d'un candidat à proposer à la nomination par Madame la Ministre de l'Intérieur

Schuttrange, le 21 février 2019
Le collège des bourgmestre et échevins



Jean-Paul JOST
Président



c.s. Annick GUT
Secrétaire communal ff

Administration communale de Schuttrange

2, Place de l'Eglise T (+352) 35 01 13 - 1
L-5367 Schuttrange F (+352) 35 01 13 - 259

commune@schuttrange.lu
www.schuttrange.lu

PacteClimat
Ma commune s'engage pour le climat